

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 50

Artikel: Tous suisses !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le landsturm a donc des titres sérieux à notre reconnaissance. Du reste, il y a longtemps déjà qu'il a conquis sa popularité. Elle date du jour même où il fut institué, témoin les vers suivants de M. J. Morax, préfet du district de Morges, écrits en 1888 et que nous nous faisons un plaisir de rappeler. Ils sont animés d'un souffle patriotique très réconfortant par le temps qui court.

Le landsturm

Chère patrie, aujourd'hui tu rappelles
Les vieux soldats qui, jadis, t'aimaient tant.
Malgré leur âge, ils sont restés fidèles
Et tous sont prêts à marcher en avant.
Un jet fécond de séve rajeunie
Monté déjà dans nos cœurs, dans nos bras,
Et, confiant dans notre bon génie,
Nous seront forts au jour du branle-bas.

Jeunes et vieux, marchent ensemble,
Voici l'appel tant souhaité !
Sous les drapeaux que nul ne tremble !
Chantons « patrie et liberté » !

Rappelez-vous du pittoresque groupe

Où je brillais dans cet habit usé
— On peut sourire à son antique coupe —
J'aurais souffert, si l'on m'eût refusé.
Mais au bureau, le commandant s'élève :
« A votre place ! A droite, demi-tour :
Dans les chasseurs. » Oh ! n'est-ce point un rêve ?
Être soldat ! Quel bonheur ! Quel beau jour !
Jeunes et vieux, etc.

C'est le schako, la fringante épaulette,
Et la croisée aux blanchâtres reflets.
Salut grand sabre, à dragonne coquette,
Pour nous pousser tu frappais nos molets.
Parlons encor des deux galons de laine,
Vieux souvenir de ma brillante ardeur
L'amour, parfois, nous gardait bonne aubaine,
Beau caporal, j'enflammiais plus d'un cœur.
Jeunes et vieux, etc.

Nous ne rêvions que combats et bataille,
Des conquérants, nous étions tous jaloux.
En attendant un ennemi de taille
Le petit blanc se buvait à grands coups.
A nos succès, débouchons la bouteille,
Dont les flancs noirs renferment un trésor ;
Par ce nectar, la vigueur se réveille,
Pour le pays, buvons, trinquons encor.
Jeunes et vieux, etc.

Battez, tambours, la marche solennelle,
Car le drapeau jette ses plis flottants ;
Ivre d'orgueil, le regard étincelle
Du feu sacré qu'on possède à vingt ans,
Elle coula notre première larme,
Bien douce au cœur, qui battait fièrement.
Vingt ans après, j'éprouve même charme,
Au vieux drapeau, prêtons nouveau serment,
Jeunes et vieux, etc.

Si des points noirs nous signalent l'orage,
Ton saint amour dans nos cœurs est resté,
Nous n'avons plus la force du jeune âge,
Mais nous voulons sauver la liberté.
Sans peur, groupés autour de ta bannière,
Levons-nous tous au moment du danger :
Femmes, au ciel, votre ardente prière,
Hommes, debout ! pour chasser l'étranger.
Jeunes et vieux, etc.

J. MORAX

En chemin de fer. — Deux voyageurs sont en conversation intime. Tout à coup, l'un d'eux fait à un troisième voyageur assis en face d'eux :
— Monsieur, je vous prie de ne pas écouter ce que nous disons.

— Elle est forte celle-là ! Ce n'est pas moi qui écoute ce que vous dites ; c'est vous qui dites ce que j'entends. Et ça m'ennuie assez, allez !...

Au service. — Un colonel demande à un soldat :

— Etes-vous content de la nourriture ?

— Voilà, voilà, ... mon colonel.

— Comment vous partage-t-on la viande ? N'arrive-t-il pas, parfois, que l'un de vous a une grosse portion et l'autre une petite ?

— Non, mon colonel, toutes les rations sont petites.

Noël chez les soldats — Voici la quatrième année que nos troupes se trouveront en partie mobilisées lors des fêtes de Noël. De nombreux soldats seront à la fin de l'année séparés de leurs familles. Aussi est-ce avec reconnaissance qu'ils reçoivent les cadeaux de Noël qu'on voudra bien leur adresser. Le commandant de l'armée fait donc appel aux autorités, associations et à tous ceux qui veulent faire quelque chose pour égayer la Noël du soldat.

Le bureau central pour les œuvres en faveur du soldat (Bern, Bierhübelweg 17), est tout prêt à recevoir les « paquets de Noël » ; il prie seulement de ne pas envoyer des boissons, des fruits ou des comestibles qui peuvent facilement s'avarier en cours de route. Les envois adressés à la Poste de campagne 23 à Berne, et avec la mention : Cadeau de Noël pour les soldats jouissent de la franchise de port jusqu'au poids de 15 kg. Les dons en argent, sont les bienvenus ; ils peuvent être versés au compte de chèques postaux III.57 Berne ou II.1290 Lausanne.

LO PRIDZO ET L'IGUIE

Lo vilhio régent de Riöderbon étai z'u moo. Lâi avâi êtâ rido grand temps, n'est pardieu pas l'imbaras, et l'a z'u on bio l'einterrâ. Clli dzo quie l'a bin êtâ regrettâ, mâ lo dzo d'apri lè dzein desant tot parâi que pressâve de tsandzi, que l'êtâi trau à la vilhie môda, que lè z'einfant sè folâvant de li ...et asebin li dâi z'einfant, et on mouf d'altro z'affère. On régent l'è quemet on menistre : se reste dhî zan dein on velâdzo on l'âi fâ on cadeau, onna taquennisse, quie que sâ, po s'ein allâ ; se reste veingt an, on dit : l'a bin dourâ ! Se reste trente an, on l'âi bourle sè pas quand s'ein va.

L'a dan faliu betâ quaucon d'altro à sa pllièce, et l'an chè on dzouveno coo, bin galé, 'na petita moustalse naïre et bouna façon, que s'appelâve monsu Berclliet et lè dzein l'ant êtâ bin conteint, principalement lè femalle à maryâ.

Quand lo régent l'a vu lo vilhio collidzo, l'a de dinse à la Coumechon :

— Voutron collidzo l'è tot justo po on hommo que sarâi pas proupro, mâ po quaucon que n'è pas coffo faut betâ de la tapisseri, quemet on lâi dit, et pu doutâ cliiau plliantsi. Sède-vo pas betâ de cliiau finne lame qu'on a pè Alyo (Aigle) et qu'on cein appele dâi *parquet*, cote pas tant.

Dinse de, dinse fè. La Municipalità n'avâi jamé rein voliu fère, âo vilhio, mâ pô lo dzouveno l'a z'u tot cein que recliâmâve.

Aprî cein lau z'a de :

— Lâi manque oncora oquie dein voutro saré collidzo, l'è de l'iguié. L'è la môda, ora, qu'on ausse de l'iguié à lo cousena et pu dein lè *cabinet*. Ie vu cli'iguié ; po quand mè maryeri sarâi bin quemôddo.

Lo syndico l'êtâi bin d'accoo, por cein que l'avâi onna felhie, 'na galèza gaupa, v'âi ma fâi, et que l'âi sembliâve que l'avâi dza'na brelâire po lo régent.

Mâ lo menistre l'a de dinse :

— Clli monsu lo régent vâo tot ein on iâdzo. Mè su bin d'avis que l'âi faut baillî son iguié ; seulameint, po ne pas tot baillî po rein, su asebin d'avis qu'à la pllièce lo régent devetrâi fère lè *fonction d'église*.

Vo sède prau que l'è que cliiau *fonction d'église*, l'è de tsanta lè chaumo âo pridzo et lière lè préire. Lo régent l'a de « oi », l'a êtâ tsantâ lè chaumo et l'a z'u l'iguié dein sa cousena et cein lâi a fè plliézi.

Monsu Berclliet s'è adan met à tsantâ quemet on ransignolet, d'au tant que l'êtâi dzoïau dâvâi son iguié, et lè dzein que l'avant botsf de venf âo pridzo lâi retornâvant, rein que po l'ôdre avoué sa balla voix. Et lè pe galèze femalle, mimameint bin dâi vilhie, l'assesseu, lo pétâbossou et lè chî municipau et lo syndico ne manquâvant pas onna demeinde. Lo menistre remachève ti lè dzo lo bon Dieu, por cein que son pridzo l'êtâi plliéin.

Tot l'è bin z'u tandu lo tsautein, l'âoton et on mâi d'hiver. Mâ tot d'on coup, vaicé onna demeinde que monsu Berclliet ne vint pas tsantâ. Qu'è-te que lâi avâi ? Êtâi-te malado ? Lè fè-

malle n'ant pas pu dina dau tant que cein lau fasâi mau bin.

La demeinde d'apri, min de Berclliet, lo menistre l'a faliu que tsantâye tot solet lè cantiquo.

Et dinse quaque senaune que, ma fâi, lo régent vegnâi pe rein mè âo pridzo et lè femalle asebin.

Vaicé adan que lo menistre, que sè cheintâi tot moindro, va vè lo régent et lâi fâ dinse :

— Monsu Berclliet, l'affère pâo pas mè djuvi dinse : vo no z'avâi promet de tsantâ âo pridzo por avâi voutron iguié à l'ollo. Ora, vo z'âi l'iguié ...et vo ne venf pe rein tsantâ. Quemet cein va te ?

— Lé que, so repond Berclliet, l'iguié ne vint pe rein à la cousena : lè tuyau sant dzalâ.

MARC A LOUIS.

Sans doute ! — La bonne de M^{me} X, une brave Savoyarde, ne sait pas écrire. Elle prie timidement sa maîtresse de vouloir bien lui faire une lettre pour son fiancé, qui est au front.

— Très volontiers, dit madame. Alors que dois-je lui dire à ce cher fiancé ? Dicter-moi.

— Oh ! ce n'est pas nécessaire ; Madame n'a qu'à écrire comme si c'était pour elle.

FORMULES ÉPISTOLAIRES ou

CRÉANCIER et DÉBITEUR

Voici la première formule employée par le créancier qui n'a pas encore tout-à-fait rompu avec la politesse :

« Monsieur. — Ayant plusieurs paiements « avant la fin de la semaine, j'ai l'honneur de « de vous adresser ma petite note, en vous « priant de la faire acquitter. »

Suit la note, toujours « petite », même lorsqu'elle remplit quatre pages in-folio.

Si vous ne répondez pas, arrive alors une seconde lettre avec cette terrible formule :

« Je suis étonné, Monsieur... ».

Aucune réponse n'arrivant, la troisième formule ne se fait pas attendre :

« Monsieur, je ne conçois pas... ».

Celle-ci ayant produit sur le débiteur aussi peu d'effet que les autres, la quatrième lettre est un message de terreur qui précède immédiatement le procureur et l'huissier :

« Las de vous prier de m'acquitter ce que vous « me devez et fort étonné de votre silence, je « vous avertis qu'ayant de nombreux paiements « à faire, je ne puis attendre plus longtemps... »

La révérence épistolaire qui termine chaque lettre éprouve des variations semblables.

Pour la première lettre c'est : « Votre très humble et très obéissant serviteur » ; pour la deuxième : « Agrérez l'assurance de mes sentiments » ; pour la troisième : « J'ai l'honneur de vous saluer » ; pour la quatrième : « Je vous salue ».

TOUS SUISSES !

JAMAIS nos autorités n'ont été saisies d'autant de demandes de naturalisations que depuis la guerre. Tout le monde veut être Suisse. Il est si surprenant, il est vrai, que dans le conflit, sans exemple, qui désole le monde, notre petit pays, placé au centre même des champs de bataille, ait été jusqu'ici épargné, que chacun croit à une protection extraordinaire. C'est la « terre de refuge ». Il est juste, toutefois, de constater que si la poudre n'a pas encore grondé chez nous, et nous devons nous en féliciter, les autres maux de la guerre ne nous sont pas épargnés, pour ainsi dire. Une fois la paix conclue, quand les peuples y verront un peu plus clair et un peu plus juste, on reconnaîtra, sans doute, que la Suisse a payé largement son tribut aux événements, et l'on nous en tiendra compte... peut-être ?

En attendant, la porte est ouverte, trop ou-

verte même, et les candidats à la naturalisation en profitent.

A ce propos, le *Journal d'Yverdon* publie les intéressants renseignements que voici, signés J. L. et concernant cette commune.

* * *

En ce moment où l'on se demande un peu partout s'il est utile au pays de recevoir de nouveaux bourgeois suisses, il est intéressant de rappeler l'origine des familles d'Yverdon qui viennent de s'augmenter d'une unité par un vote du Grand Conseil.

On connaît 435 familles bourgeoises de la commune d'Yverdon, vivantes ou éteintes; sur ce nombre, il n'en reste que 85, dont les deux tiers environ (selon toute probabilité), n'habitent pas la commune; les autres sont disparues ou éteintes, suivant l'expression admise dans les registres.

Les plus anciennes familles, dont la date d'admission n'est pas connue, sont au nombre de 10.

Celles déjà bourgeoises au XV^{me} siècle, sont au nombre de 18.

De 1501 à 1600, on en a reçu 36; de 1601 à 1700, 40; de 1701 à 1800, 89; de 1801 à 1900, 43; de 1901 à 1917, 5.

D'après l'origine, la famille yverdonnoise s'est recrutée dans le Pays de Vaud et, depuis 1803, dans le canton de Vaud (90 familles), et, enfin, à l'étranger (53 familles). Il est impossible de connaître le lieu d'origine des anciens bourgeois, il n'est pas mentionné dans les registres.

Voici d'ailleurs le détail des diverses contrées qui nous les ont envoyés: Principauté, puis canton de Neuchâtel, 15; république de Genève, 4; république de Berne, 7; canton de Zurich, 2; canton d'Appenzell, 1; France, 27; Allemagne, 22; Italie, 3; Angleterre, 1.

Nous donnerons la liste des douze dernières familles reçues, avec la date d'entrée et l'origine; 10 ont été reçues contre finance et 2 ont obtenu la bourgeoisie d'honneur (MM. Naef et C. Decoppet).

1880, Goy, France; 1884, Hoinville, France; 1889, Naef, Zurich; 1894, Mério, Italie; 1895, Reichelt, Allemagne; 1897, Rudishauser, Allemagne; 1898, Reinhardt, Allemagne; 1900, Grandjean, Neuchâtel; 1911, Blanquet, France; 1912, Decoppet, Suscèvoz; 1912, Vollmer, Allemagne; 1917, Benner, Allemagne.

Bien des choses!... — Un « tapeur » incorrigible accoste un monsieur qu'il a déjà souvent mis à contribution, à fonds perdus, naturellement :

— Eh! bonjour, M'sieur, il y a bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous rencontrer. Vous n'avez pourtant pas été malade ?

— Non, pas du tout. Au revoir.

— Pardon, un mot seulement... Vous m'excuserez... mais je me trouve soudain dans l'embarras... Vous n'auriez pas dix francs sur vous ?

— Non, pas sur moi.

— Et à la maison ?

— A la maison, tout le monde va bien, merci. Je suis très pressé. Bonjour !

LA BASSINOIRE

L'HIVER vient, mes amis, et plus d'un parmi vous, peut-être, a déjà payé par un rhume son tribut à cette atmosphère perfide. Permettez-moi alors de vous recommander la bassinoire, meuble philanthropique, s'il en fut, qui, au milieu des rigueurs de la saison, exhale une si douce chaleur et pénètre vos lits d'une atmosphère si agréable.

Je ne sais pourquoi la bassinoire craint de se montrer; pourquoi l'on ne s'en sert qu'avec mystère; pourquoi l'on semble rougir d'y avoir recours. Ne pourrait-on, sans honte, chasser le froid d'un lit où l'on va se réchauffer ? Y a-t-il de l'héroïsme à se jeter dans des draps

glacés, sans que rien vous y oblige, et fait-on preuve de grandeur d'âme en grelottant dans sa couchette ?

Je conçois que la chaufferette, sous les pieds d'un homme, puisse lui donner quelque ridicule; mais la bassinoire est un signe d'émancipation et de liberté: elle indique un homme pour lequel on a des soins, qui sait se faire respecter, qui exige sa part des attentions et des égards répandus dans l'intérieur du ménage et qui, pénétré de l'importance de sa conservation, agit pour le plus grand bien de sa santé.

Voyez, d'ailleurs, comme il est doux de s'étendre entre deux draps bien chauds, au lieu de s'accroupir, ainsi qu'un Lapon, dans une toile glacée; comme à cette douce influence se dissipe l'effort qu'inspire le coucher. L'idée de s'étendre dans un lit froid peut prolonger la veille d'un frileux et enflammer son sang, tandis que la perspective de trouver un coucher d'une température suave, d'un coucher onctueux, nous fait hâter le moment de nous y plonger avec délices, et cela pour le plus grand avantage de notre santé.

Tout y gagne, même la bonne harmonie du ménage. Dans un couple conjugal, vivant d'une manière exemplaire, tout doit être commun, c'est-à-dire également partagé. Eh! bien, le premier des deux qui se couche, pendant l'hiver, sans emprunter de la chaleur à la bassinoire, n'est-il pas traité en victime, n'est-il pas sacrifié à la froideur primitive du lit ? Y a-t-il équité, y a-t-il humanité à ce que l'un frissonne en se couchant, tandis que l'autre s'empare, un moment après, d'une chaleur acquise avec peine, et qu'il vient diminuer en la partageant.

Et la pensée! Que de services et d'inspirations, que d'élan ne doit-elle pas à la bassinoire! N'est-ce pas durant les moments qui précèdent le sommeil que l'homme se livre à ses méditations favorites? N'est-ce pas alors que l'auteur élabore ses ouvrages, que le commerçant rêve à ses entreprises, le savant à ses investigations? Le silence qui les entoure les invite à s'occuper avec calme et réflexion des intérêts qui leur sont le plus cher. Mais si le froid les glace, si le malaise qui en est la suite les aigrit, voilà leurs veilles perdues et avec elles tout le fruit qu'eux ou le monde en aurait retiré.

C'est ici que la bassinoire se présente victorieuse; c'est du bien-être qu'elle communique, de la chaleur qu'elle répand; c'est de ses flancs, enfin, que peuvent sortir de belles et grandes choses, de nobles et sublimes pensées. ...

LA MODE ET LA VÉRITÉ

Un jour la Vérité demandait à la Mode :

Pourquoi donc te couvrir de tant de falbalas ?

Cela ne sert à rien. Vois, moi, je n'en mets pas ;

Je m'en vais toute nue, et c'est bien plus commode.

— Oui, mais ce sans-çon te vaut bien des ennuis, Lui répondit la Mode, et quoique belle et forte, Quand tu vas chez quelqu'un en sortant de ton puits, Rien que sur ton costume on te met à la porte.

Alexandre Dumas, fils.

En partie double. — Deux messieurs entrent de compagnie chez le marchand de tabac. L'un demande quelques grandsons et les paie. Il en allume un bout et, avant de sortir :

— Voulez-vous que je vous offre un excellent Londrès à 25 centimes, dit-il à son compagnon; j'en fume quelquefois, il sont vraiment exquis ?

— Un cigare de cinq sous ! Merci bien ; c'est trop cher pour moi.

— Mais c'est moi qui vous l'offre.

En même temps, ce dernier jette 25 centimes sur le comptoir. Le compagnon, très avare, prend un cigare de deux sous et met les trois autres sous dans sa poche.

Les mots d'un bel homme. — Feu Z., un des huissiers du canton, fort bel homme, et il le savait, avait la manie quand on lui parlait, de se

redresser et de faire des phrases. Un jour, son chef lui disait :

— C'est incroyable, ce qu'il y a de mauvais gueux ces temps-ci !

— En effet, monsieur le président, ils pilulent.

Une autre fois un ami lui demande si c'est lui qui ira à Berne avec la délégation; il répond :

— « Qui voulez-vous qui z'envoient ? Ne suis-je pas le supérieur de la Suisse par la grandeur; il n'y a guère que l'huissier de Berne, avec sa grande barbe, qui puisse se comparer à ma stature (stature)... C'est comme au bureau, je ne sais pas trop ce qu'on ferait sans moi; j'en suis la chenille ouvrière, c'est vrai, ça. »

Après les troubles de Vevey, le même ami lui dit :

— As-tu lu que le sergent de gendarmerie X, a reçu un pavé sur le melon; il est en danger de mort et a dû se cacher dans un wagon de chemins de fer.

— Ouai... ouai... aussi comment diable voulez-vous qu'on y tienne quand on a au moins quatorze zindividus qui vous soufflent leurs haleines contre !

Entendu à la Mercerie. — Un artiste peintre est en train de dessiner une maison de la rue St-Etienne. Passe un pochard qui se place derrière lui et, au bout d'un moment lui dit :

— Vous ne pourriez pas peindre sur votre tableau, un homme fin rond ?

— Vous n'êtes pas si rond que vous voulez bien le dire, puisque vous avez la lucidité de le savoir.

— Ça... c'est bien répondu... eh bien, puisque vous ne voulez pas me peindre, peignez-voici ce gajon qui est là derrière.

— L'agent : « Tâchez donc de vous taire, espèce de malhonnête, ou je vous fourre au clou. »

— Merci, j'en ai déjà un derrière le cou qui me fait voir... du pays, alors je m'en vais..., à vous revoir peintre et gajon.

Au Tribunal. — Prévenu, vous reconnaissez avoir volé des titres dans la vitrine d'un changeur ?

— Pardon, M'sieur le président, je n'ai pas volé. Il y avait sur la porte ces mots : *Fonds publics.*

C'est rien ! — La roue de la voiture d'une importante banque s'est détachée. La voiture a versé sur le flanc.

Un atoutement se forme aussitôt. Une dame s'approche et demande à un gamin :

— Que se passe-t-il, mon ami ?

— Oh! c'est rien, madame, c'est la banque qui vient d'opérer un versement.

Grand-théâtre. — Ce soir, samedi 15 décembre, à 8 1/2 heures « *Le Bois sacré* » comédie en 3 actes de Robert de Flers et de Caillavet, avec le concours de Mme Yvonne André de l'Athénée.

MM. Mayran, Hébert, Gray, Maurel, et Mme Marion et leurs camarades assurent une exécution excellente.

Théâtre de la Comédie. — Après plus de trois mois d'absence, l'excellente troupe de La Comédie revient pour un mois (du 18 décembre au 17 janvier).

Mardi 18 décembre, *Le Secret de Polichinelle*. Vendredi 21 décembre, *Il ne faut jurer de rien*, comédie en 3 actes, de Musset, et *Les Romanesques*, comédie en 3 actes de Rostand.

Soirée latine. — L'association suisse et roumaine organise pour ce soir, samedi, à la Maison du Peuple, une « Soirée latine » qui attirera certainement un nombreux public.

Il y aura des chants français, italiens et roumains, par Mmes Andrée Welti et Cionea, une allocution de M. Benjamin Vallotton, une conférence avec projections, de M. le professeur Henri Sensine et qui aura pour sujet : « Venise »

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS.